

Plan de prévention des risques
d'incendie de forêt sur le massif de
la pinède de Lézignan.

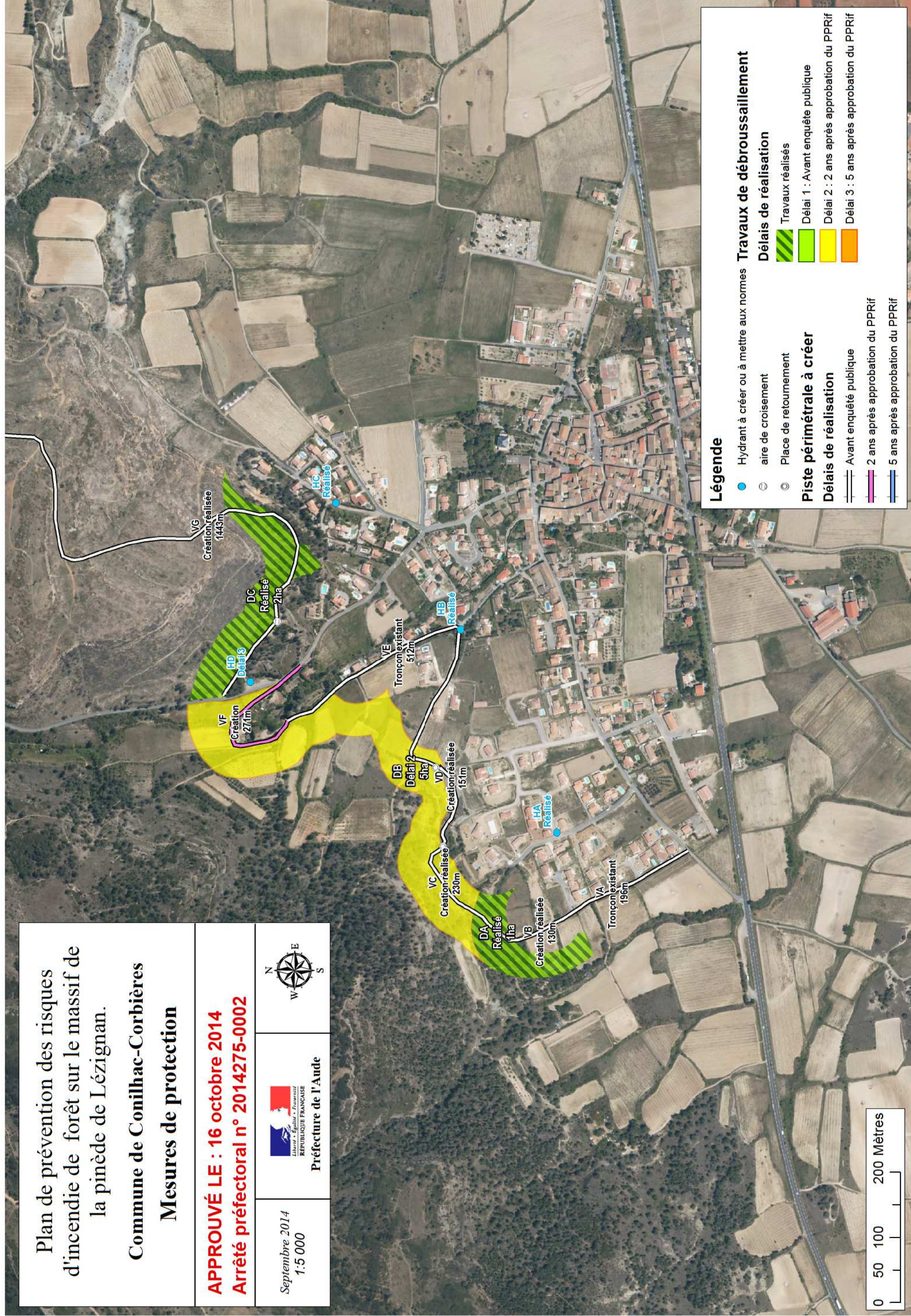
Commune de Conilhac-Corbières
Mesures de protection

APPROUVÉ LE : 16 octobre 2014
Arrêté préfectoral n° 2014275-0002

Septembre 2014
1:5 000



Préfecture de l'Aude



Légende

- Hydrant à créer ou à mettre aux normes
 - aire de croisement
 - ⊙ Place de retournement
 - Piste périmétrale à créer
 - Délais de réalisation
 - Avant enquête publique
 - 2 ans après approbation du PPRif
 - 5 ans après approbation du PPRif
- Travaux de débroussaillage**
- ▨ Travaux réalisés
 - ▨ Délai 1 : Avant enquête publique
 - ▨ Délai 2 : 2 ans après approbation du PPRif
 - ▨ Délai 3 : 5 ans après approbation du PPRif

